

Bulletin Municipal n°106 – Janvier 2020

LA NEUVILLE-EN-HEZ



Le chêne Saint Louis



SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Vie Locale	2
Rappel Utile	4
Station d'épuration	5
Petit retour en arrière	6
Histoire Locale	10
Associations Neuvilleaises	13

Le mot du Maire

Cher(e)s Neuvilleois et Neuvilleois

Permettez-moi, en ce début d'année 2020, de vous présenter, au nom des membres de l'équipe municipale, des adjoints, et en mon nom personnel, tous nos vœux de réussite et de santé pour cette nouvelle année.

J'aurai une pensée plus profonde pour celles et ceux dont le passage à l'année nouvelle n'aura pas suffi à faire disparaître certains moments difficiles de la vie. La fin d'année 2019 a été riche et fidèle, comme à son habitude, dans les festivités communales avec le colis du CCAS aux anciens, la présence du Père Noël à accueillir les petits Neuvilleois, et le spectacle offert aux enfants de notre commune.

Ce sont des moments de convivialité, de rencontres, d'échanges et de sourires qu'il faut préserver dans nos villages et à la Neuville en Hez plus particulièrement, dans un monde toujours en perpétuel changement. Il est bon, dans cette année 2020, de prendre du temps à s'extérioriser du centre du bourg et de se promener dans notre magnifique forêt de Hez-Froidmont qui en fait un des atouts majeurs de notre territoire.

Avec ma sympathie à tous.

Jean-François DUFOUR,
Maire



Vie Locale

Manifestations neuvilleises programmées à ce jour

Pour le 1^{er} quadrimestre 2020:

- Dimanche 26 janvier 2020 :
LOTO Comité des fêtes
- Samedi 1^{er} février 2020 :
BELOTE Team Brochette
- Samedi 8 février 2020 :
Soirée spectacle comité des fêtes
- Dimanche 8 mars 2020 :
39^{ème} Balade en forêt de Hez Froidmont
- Dimanche 12 avril 2020 :
Brocante Comité des fêtes



Petit rappel aux parents

Vacances de février, de Pâques, d'été et les mercredis.

Vous souhaitez, pendant les périodes mentionnées ci-dessus, inscrire vos enfants au centre de loisirs **Maison Intercommunale de l'Enfance de Laversines**.

Contactez : Mme Mirana Gautrand, directrice, tel 03.44.02.42.32

Vous bénéficierez des avantages liés au centre de loisirs concernant les aides financières, dont la participation communale.

Pour rappel, un transport minibus est assigné à votre demande.

Nous restons également disponibles en mairie pour un complément d'informations.

Recensement militaire

Les jeunes filles et les jeunes gens nés en novembre, décembre 2003 et janvier 2004 sont priés de se présenter à la mairie afin de s'y faire recenser.

Attention, les jeunes doivent se faire recenser entre le jour anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.



Elections

Pour pouvoir participer aux élections municipales, les dimanches 15 et 22 mars 2020, les nouveaux habitants et les jeunes majeurs doivent s'inscrire avant le 7 février 2020.

Sont automatiquement inscrits les Français qui atteignent l'âge de 18 ans s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans.

Pour vous inscrire, vous devez vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

Vous pouvez vous présenter à la mairie, ou vous inscrire en ligne sur **service-public.fr**.



Carte On Pass

Demandez votre carte On Pass pour accéder aux déchetteries. Pour obtenir votre carte On Pass, les pièces nécessaires sont un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une photo (qui peut être prise sur place).

Vous pouvez la demander :

- Sur le portail de télé services en ligne **citoyens.beauvaisis.fr**
- A la mairie

Une fois votre droit d'accès aux déchetteries activé, il suffira de présenter votre carte On Pass à chaque passage.



Rappel utile

Pass permis, BAFA

Notre commune accompagne les aides du département concernant les opérations **Pass permis citoyen** et **BAFA** pour les jeunes majeurs.

N'hésitez-pas à aller voir le site du Conseil Départemental de l'Oise et de revenir vers nous ensuite afin d'élaborer votre projet qui sera établi avec les possibilités d'accueil de notre collectivité.



Station d'épuration : ENFIN !!!

Bonne Nouvelle pour les Neuvilleois

Bonne Nouvelle pour l'écologie.

La station d'épuration de la Neuville en Hez va être enfin reconstruite après 20 ans, et oui 20 ans... d'études diverses et variées, la première remontant à 1998. Ces nombreuses études successives, réclamées par l'Agence de l'eau, dont la plupart au fil des années, n'ont même pas eu de regard une fois terminées et se sont avérées inutiles.

Cette nouvelle station sera construite sur le territoire de Litz, aux confins des trois communes Litz, La Rue Saint Pierre et La Neuville en Hez.

Elle accueillera dans un premier temps la Neuville en Hez et Litz, et peut être par la suite La Rue Saint Pierre et Rémérangles suivant les souhaits des municipalités citées.

Le coût estimé de l'opération est deHT. La totalité des dépenses engagées seront supportées par la CAB qui possède la compétence Assainissement.

Livraison estimée fin 2021. Un aspect très positif pour nos Neuvilleois.

Un peu d'histoire : jusqu'au 1^{er} janvier 2017, notre station était gérée en régie direct communale.

La fusion CCRB et CAB à cette même date, a permis d'éviter une solution "gravissime" pour le budget de nos habitants.

En effet, le prix du m³ de l'eau aurait sans doute triplé pour atteindre 8, 9 voire 10 euros et aurait été supporté intégralement par les Neuvilleois.

La compétence Assainissement de la CAB a permis d'éviter cette situation décrite.

Nous conserverons donc, une fois les travaux réalisés, un coût équivalent du prix du m³ de l'eau, la mutualisation sur l'ensemble de l'agglomération permettant de réguler le prix du m³ à un tarif identique sur les communes de notre agglomération.

Petit retour en arrière

Week-end festif et musical

La Neuville en Hez
Samedi
7 décembre 2019



INNATENESS @innateness

Queen Telephone Deep Purple Muse
Coldplay Rolling Stones Status Quo

Samedi 7 décembre 2019

Près de 70 personnes étaient au rendez-vous de ce samedi soir. Une soirée pop, rock qui a fait le bonheur de tous.

Le groupe *Innateness*, originaire de La Neuville en Hez, a fait salle comble et présage d'un avenir prometteur.



Dimanche 8 décembre 2019

Encore une fois, le groupe *Adèle Chignon* a emmené le public, près de 80 personnes, dans un voyage musical intitulé *Chansons d'hier et d'avant-hier*, tout un programme !!

Encourager le développement de l'offre culturelle en milieu rural.

C'est le pari, réussi, du Conseil Départemental afin que la culture s'invite dans les petites communes telle que la nôtre.

Ce dispositif nous a fait bénéficier d'un soutien financier de 600 €



Journées du Patrimoine 2019

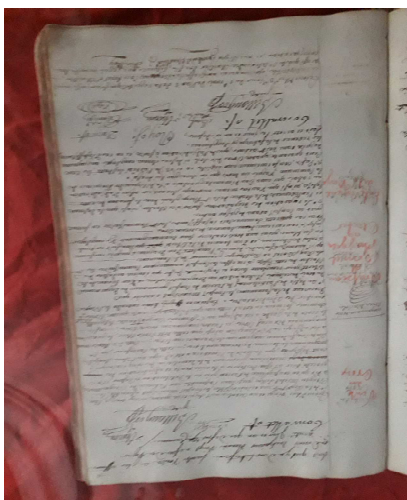


21 et 22 septembre 2019

Visite de l'église, exposition de tableaux et de quelques archives communales, randonnée pédestre ou promenade à travers le village et son architecture, tout était réuni pour le plaisir des uns et la curiosité des autres. Somme toute, un bon moment convivial et culturel.

A la proposition de l'association *Arts et Cultures*, c'est dans l'église Notre Dame de la Nativité qu'ont eu lieu ces journées culturelles.

Ainsi, les peintres de l'association *Colori'Hez* ont profité de cet espace pour exposer certaines de leurs œuvres tandis que l'association *AfodHez* prenait en charge les amoureux de la nature et de l'histoire de notre forêt.



Le service des archives communales n'était pas en reste avec quelques pièces exposées :

- Comptes rendus du Conseil Municipal de 1793
- Copie du sceau de St Louis de 1240
- Registres de marguilliers de 1601 et 1755
- et d'autres encore ...

Spectacle de Noël



Comme chaque année à Noël, la municipalité a offert un spectacle pour les enfants scolarisés à l'école de La Neuville en Hez, à l'issue duquel chaque enfant âgé de la naissance à 11 ans a reçu un cadeau apporté par le Père Noël.

Beaucoup de plaisir, d'émotions et pas seulement dans les yeux des enfants !!



Tradition oblige, exposition des courriers et dessins adressés et donnés au Père Noël, en main propre, par les enfants eux-mêmes, quelques jours auparavant.

Bien entendu, chaque enfant a reçu une réponse du Père Noël.



Les anciens à l'honneur

Jeudi 17 octobre 2019

Cette année, c'est à Sacy le Grand qu'a eu lieu la sortie des anciens.

Visite du musée du cheval de trait, balade en calèche impériale, tout était réuni pour commencer cette journée conviviale.

Après un repas très apprécié, l'après-midi s'est terminé par le spectacle "Belle Lurette" du groupe d'Adèle Chignon.

Etaient à l'honneur Nicole Jérôme et Alberto Antiche, les doyens de cette journée.



Mercredi 18 décembre 2019

Le père Noël et l'équipe du CCAS, en calèche, ont fait livraison des colis de Noël aux anciens du village.

Ces moments de convivialités et d'échanges ont permis de passer une agréable journée et de rencontrer les doyens de notre commune : Annie Bonnefoy 96 ans, Pierre Yvan et Gaston Camus âgés respectivement de 100 ans (au mois de mars 2020) et 99 ans.



Histoire locale

Quelques moments de l'histoire locale il y a 100 ans

(à travers les comptes rendus du Conseil municipal)

Unique arrêté de 1920

Le 28 mai 1920, arrêté du maire réglementant la vitesse des automobiles dans la traversée de l'agglomération ;

".... Considérant qu'il importe dans un intérêt de sécurité publique de fixer une vitesse que les conducteurs d'automobiles ne doivent pas dépasser,

- Considérant que les décrets du 10 mai 1899 et du 11 septembre 1901, ont fixé une vitesse maximum de 20 km à l'heure que les conducteurs ne devront pas dépasser dans les agglomérations,

- Considérant que cette vitesse maximum ne saurait être tolérée sans danger :

1- arrivée d'une automobile par la rue de l'église

2- d'une autre automobile par la rue Saint Louis

3- dans la traversée de la commune

Arrêté :

Les voitures automobiles ne devront pas dépasser la vitesse de 12 km à l'heure dans la traversée de la commune.

Vu pour imprimer et exécution immédiate en présence du Conseiller de Préfecture délégué.

Le 29 mai 1920, monument aux enfants de La Neuville en Hez morts pour la patrie, confié à Monsieur Dardenne marbrier à Bresles moyennant la somme de 730 frs ; Délibération à prendre.

Le 29 mai 1920, pâturage des moutons dans le marais,
Ecrire au berger de La Rue Saint Pierre qu'il peut faire pâturer ses moutons pendant l'année 1920 à condition de verser 50 frs pour le Bureau de Bienfaisance.

Le 29 mai 1920, pommiers de Monsieur Corbillon
Les pommiers rapportent très bien mais sont en mauvais état. A faire couper les ronces géantes. Approuvé.

Le 7 juin 1920, dommages de guerre
Pour payer les vitraux de l'église, les peupliers du champ de foire, le mur du cimetière, délibération à prendre et à adresser à la commission arbitrale de Clermont.

Le 7 juin 1920, fête du 14 juillet
Mettre un drapeau nouveau à la mairie. Faire coudre l'étoffe.

Le 16 octobre 1920, destruction des corbeaux
Les 3, 4 et 5 septembre 1920 détruire les corbeaux avec appâts empoisonnés par la strychnine. Deux délégués accompagneront le garde champêtre Mrs Compagnie et Carpentier.

Le 16 octobre 1920, électricité
Mr Brunet a l'intention d'installer l'électricité dans ses ateliers. Il doit traverser la rue de l'église. Avis favorable est donné à son projet.

Le 6 novembre 1920, vélocipèdes
Circulation des vélocipèdes, prendre un arrêté empêchant de circuler sur les trottoirs sous peine de contravention.

La Neuville en Hez...

A toute époque, la question de l'origine de La Neuville en Hez s'est posée, se pose et se posera. Aussi, ce petit rappel permettra à chacun, et plus particulièrement aux nouveaux habitants du village, de se remémorer ou de découvrir ces quelques informations.

"Villa noeve en Hés, La Neuville, La Neuville-en-hés, Villeneuve en Heiz, La Neufville, Nova Villa en 1187, Nova Villa Comitibus, Nova Villa in Hétio, Nova Villa in Heiz, aujourd'hui la Neuville en Hez est une localité fondée au moyens âge.

Lorsque le roi ou le seigneur voulait créer un nouveau centre de population, il faisait publier partout que ceux qui viendraient habiter le nouveau village seraient exempts de taille, jouiraient d'un droit d'usage dans la forêt voisine et de beaucoup d'autres privilèges alléchants.

Les malheureux paysans taillables et corvéables, à la merci de leur seigneur, attirés par de si beau droit, accourent de toute part et le village était ainsi fondé.

La Neuville en Hez créé en 1187 par le Comte Raoul, après s'être appelée quelque temps la Neuville le Comte, ne tarda pas à prendre la dénomination qu'elle a gardée depuis de la Neuville en Hez, nom qui rappelle à la fois son origine et sa situation dans la forêt de Hez.

Le territoire de la Neuville en Hez comprend toute la forêt de Hez s'étendant de la vallée de la brèche au nord, jusqu'au sommet des coteaux qui forment les limites de la forêt au sud.

Le village bâti au pied d'une colline couverte de bois, comprend alors 223 maisons dont 126, formant une longue rue, s'alignent des deux côtés de la route de Rouen à Reims. Une grande place sise derrière l'église et plusieurs rues groupées autour, complètent cette agglomération..."

Voilà ce que racontait Germain Montier dans son étude sur notre village.

Associations Neuvilleises

Cette liste a été mise à jour avec les informations que les associations nous ont fournies, à notre demande. Pour toute modification, merci de revenir auprès du secrétariat de mairie.

AFODHEZ Robert TETART 16 rue René Coty 60510 Bresles 03.44.07.91.98 06.74.32.59.35 Robert.tetart@orange.fr	APELNH Emilie BROSSARD 6 rue de Wariville 60510 Litz apelnh@gmail.com	Arts et Cultures Gilles BACONNIER 53 rue du général de Gaulle 60510 LNH 06.86.46.81.88 Gilles.baconnier@sfr.fr
ASCALIT Gaston LECLERC 14 rue tantôt 60510 LNH 03.44.78.99.27	ASNH FOOT Daniel BEGEY 15 rue du moulin à vent 60510 Bresles 06.30.30.37.26 Blandine.begey@live.fr	Centre Equestre 107 rue du général de Gaulle 60510 LNH Ce.la.neuville@orange.fr
Colori'Hez Françoise SIEUR Rue de Courlieu 60510 La rue st pierre 03.44.78.93.37 06.27.94.27.87	Comité des fêtes Nathalie ROUX 1 rue du 8 mai 1945 60510 LNH 06.71.86.26.40 Natroux60@orange.fr	Hez Musique Thomas LECRUX Chemin du marais 60510 LNH 06.67.26.60.21 Atom.x.60@hotmail.fr Facebook.com/Innateness
La Carpe Neuvilleoise Robert Patrice 1 ruelle du jardin de la mare 60510 LNH 06.78.89.33.51	La Fourmilière Paul RONGERAS Rue Saint Louis 60510 LNH 06.88.26.55.07 Paul.rongeras@sfr.fr Asso.lafourmilere@free.fr	La Neuville en Hez Tennis Aline Jacqmart 10 rue Baillet 60510 LNH 06.03.79.06.69 Aline.jacqmart@sfr.fr
Les Chats de Hez 7 chemin du marais 60510 LNH 06.08.64.76.03 heliejacky@orange.fr	Team Oise Organisation Jean-François DUFOUR Chemin du Marais 60510 LNH 03.64.20.53.67 Tem.oise.org@club-internet.fr Teamoiseorganisation.fr	Société Civile des Droits de Chasse Claude BOYART 23 rue du Général de Gaulle 60510 LNH 03.44.51.66.17
Team Brochette Vincent LECLERC 7 rue des érables 60510 LNH	Ecole de VTT BUISSON Solène 06.80.88.39.71	



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi 10h30 - 12h15

Mardi 15h - 19h45

Mercredi Fermé

Jeudi 15h - 17h45

Vendredi 15h - 17h45

Samedi 11h - 12h (sans secrétariat)

Coordonnées de la mairie :

1 rue du 8 mai 1945

60510 La Neuville en Hez

Téléphone : 03.44.78.95.43

Mail : mairie.laneuvilleenhez@wanadoo.fr

Site internet : laneuvilleenhez.com

Permanence du Maire et des Adjointes

Les permanences ont lieu :

- les mardis de 18h à 19h45
- les samedis de 11h à 12h (sans secrétariat)

Pour joindre les élus :

Jean François DUFOUR, Maire,
06.50.71.56.90

Jacques Lefort, 1^{er} adjoint
06.21.16.43.58

Gérard DUCOLLET, 2^{ème} adjoint
06.90.70.59.56

Angelo VENTURINI, 3^{ème} adjoint
06.71.55.62.05

Karine VANDERSTICHELE, 4^{ème} adjointe
07.60.10.04.82